



La P'tite Roussette

Vous avez vu les Fazsoi vont venir guerroyer à Mayotte ! J'en vois déjà qui poussent des « ouf » de soulagement en se disant que les barrages vont sauter comme des bouchons et qu'on va enfin pouvoir reprendre une vie normale. C'est vrai que depuis dix jours maintenant ici ça coince et ça commence à énerver doucement ceux qui travaillent alors l'arrivée de près d'un millier de militaires lourdement armés avec parachutistes, camions militaires et tout l'armement qui va bien devrait permettre d'en finir avec les barrages . Et bien non ces bidasses viennent juste jouer à la guerre alors qu'ils feraient bien d'aller pour de vrai le soir à Cavani calmer les bandes de jeunes qui eux la font pour de vrai, puis le jour, virer les barrages autour de l'île. Mais ce n'est qu'un exercice, c'est eux même qui le disent. Hélas l'insécurité à Mayotte est réelle, elle.

Transport aérien

South African à Mayotte



Grève Générale

**Les
syndicats
veulent
négocier
avec un
émissaire du
gouvernement**

P.3

**DERNIERE COTATION
Euro/Dollar**

1,138

CAC + 0,73%

Une nouvelle compagnie aérienne pourrait prochainement desservir l'aéroport de Mayotte, ce qui ferait du bien à notre tourisme et dynamiserait la plateforme, qui doit connaître une profonde mutation avec l'arrivée en juin du premier B 787 Dreamliner d'Air Austral, pour le premier vol sans escale Mayotte-Paris et retour. Voilà déjà plusieurs semaines que des négociations discrètes sont menées à plusieurs niveaux entre l'aviation civile, le quai d'Orsay, les préfectures de la Réunion et de Mayotte, par la compagnie aérienne

sud-africaine South African Airways, qui lorgne en effet sur l'île au lagon, où elle aimerait bien mettre en place une ligne régulière.

Mayotte-Johannesburg, en voilà une bonne idée ! car non seulement cela permettrait d'attirer des touristes de la pointe sud de l'Afrique vers Mayotte, mais cela permettrait du coup également aux Mahorais de se rendre directement en Afrique du Sud sans passer par la case Réunion ou Mozambique comme c'est le cas actuellement. Si le silence est d'or sur cette affaire, nous avons toutefois réussi à

savoir que techniquement c'était parfaitement possible avec un Airbus A 320, appareil dont dispose la compagnie sud-africaine ou B 757, voire Airbus A 330. L'arrivée de cette compagnie donnerait c'est clair, un souffle nouveau au tourisme. Mais en attendant de voir le premier appareil de South African atterrir sur l'aéroport à Pamandzi, il y a encore pas mal de problèmes à régler dont le plus important passe par la voie diplomatique, s'agissant des visas.

(suite page 2)

Horaires des marées

Mardi 12 avril

St Jules

Haute mer: 07h17 (3,5)

19h38 (3,4)

Basse mer: 01h10 (0,4)

13h20 (0,6)

Mouvements aériens

Arrivées:

07h20 paris-orly 08h00,09,30
Anjouan ;11h40, 16h45 Diégo;
12h40 Réunion,19h00 14h45
Tana

Départs:

08h45, 10h30 ANJOUAN;08H20
DIÉGO; 9H00 PARIS ORLY;
13H40 RÉUNION; 15H30
MAJUNGA; 16H10 TANA

mar

(Les horaires peuvent être susceptibles de changements)

LNNDM

Tél: 0639.68.65.65

0639 69 11 02

(suite de la page Une)

En effet, à la Réunion la problématique est également étudiée de près depuis longtemps, notamment pour les visiteurs chinois, désireux de se rendre à la Réunion mais qui, jusqu'à récemment devaient surmonter les arcanes administratives longues et fastidieuses pour obtenir le précieux sésame les autorisant à fouler le sol réunionnais...et donc français. Idem pour les français désireux de se rendre en Chine, leur demande de visa devant s'effectuer avec un sérieux préavis, le temps de permettre au passeport d'être envoyé vers l'ambassade à Paris pour revenir à son destinataire avec le visa. Avec l'Afrique du Sud, les difficultés sont du même ordre, d'où pour

l'instant la discrétion qui plane sur ce projet de desserte vers Mayotte. La solution la plus adaptée et la plus simple consisterait à faire comme c'est le cas pour les visas chinois à la Réunion, de passer par une agence de voyage agréée, capable de prendre en charge les dossiers de visas et de les faire parvenir à l'ambassade afin de pouvoir bénéficier d'un traitement prioritaire. C'est visiblement l'option choisie, mais pour l'heure rien n'est figé, toutes les options restent ouvertes sauf bien entendu celle consistant à installer un consulat sud-africain à Mayotte. Selon un connaisseur du dossier, les discussions sont en cours avec les autorités sud-africaines pour trouver une solution rapide à ce

problème de visas. Car une fois que cette dernière sera trouvée, il sera facile de faire venir les avions de South African Airways à Mayotte, puisque techniquement l'aéroport est tout à fait capable d'accueillir ces appareils. Le gros problème sera ensuite de les prendre en charge ces nouveaux visiteurs, dans des conditions satisfaisantes de sécurité de confort et avec la réelle volonté de la population d'accueillir ces touristes avec le sourire et sans les arnaquer. Comme nous le révélions dans notre édition d'hier, l'intérêt de la compagnie pétrolière ENGEN pour Mayotte, n'est pas étranger non plus au projet de ligne de la South African Airways

D.H.

Faits divers

Scènes de guérilla à Cavani-Mtsapere

Comme sir les barrages ne suffisaient pas, voilà que dans la soirée d'hier encore des bandes rivales ont voulu s'affronter sur les hauteurs de Cavani et Mtsapere. Les affrontements ont démarré samedi soir suite visiblement à une volonté de règlement de compte entre bandes suite à une agression. Plusieurs dizaines de jeunes armées de chombo, gourdins, casse-tête, barres de fer se sont retrouvés dans les quartiers des hauts de Cavani avant de descendre vers le stade où la police est

intervenue mais s'est faite copieusement caillassée, au point que des gendarmes mobiles ont été appelés en renfort et que des grenades assourdissantes ont été lancées pour ramener l'ordre. Mais les jeunes ont continué leurs exactions passant leurs nerfs sur des voitures de passage ou stationnées dans les rues. Dimanche soir re-belote et hier soir encore des tensions étaient vives dans le secteur où les mobiles s'étaient déployés pour éviter d'autres incidents et tenter de sécuriser la zone pour permettre aux véhicules de passer sans

voir leurs vitres exploser. Les jeunes qui connaissent le quartier comme leur poche ont pris les fuites dans les traboules et autres sentiers qui serpentent entre les bangas pour disparaître et réapparaître plus loin pour harceler les forces de l'ordre. Hier soir l'hélicoptère de la SAG projecteur en batterie, éclairait le quartier pour permettre aux gendarmes mobiles déployés sur le site de tenter de ramener l'ordre, mais la configuration du terrain n'était pas propice à faire cesser cette guérilla.

D.H.



Grève générale

Les syndicats veulent négocier avec un émissaire du gouvernement

Le centre est le maillon faible de la grève. Depuis le début du mouvement, dans le secteur centre, on peut circuler de Combani à Tsararano et de Combani à Poroani. Il faut donc rétablir les choses, d'autant que la majorité des leaders du mouvement habitent le centre de l'île.

C'est ainsi que l'opération blocage de l'île et plus particulièrement du centre a été lancée. Chose promise, chose due...hier matin des barrages plus ou moins importants ont bloqué en partie l'entrée de Combani mais les voitures circulaient. C'est en prenant la direction de Vahibé que les choses se corsent, avec des arbres abattus, bloquant totalement le passage dans

les voitures et le barrage a été réinstallé. Et c'est ça l'ordre qui a été donné. « Ne pas entrer en confrontation avec les mobiles. On les laisse faire puis on remet. » Un jeu du chat et de la souris que les mobiles ont bien constaté.

Passant dans Combani, les militaires, ont enlevé les barrages et la circulation était libre jusqu'au carrefour de Coconi. Des jeunes tiennent les lieux et ont enflammé un pneu. Les mobiles parviennent en une vingtaine de minutes à dégager la route. Les pompiers interviennent pour éteindre le feu. Mais à peine sont-ils partis en direction de Tsararano ou d'autres barrages les attendaient, que les jeunes, des adolescents d'une dizaine d'années ont repris possession de la

euros pour passer. Je leur ai dit que je n'aurais aucune pitié ni aucun remord si je les tuais. Et que les seules que je plainais c'était leurs mères pour les avoir mis au monde. Et puis je n'étais pas seule, ils ont eu peur » raconte une automobiliste, qui est passée sans payer. La grève continue donc dans sa deuxième semaine avec une accentuation des blocages. Depuis dimanche soir, des messages SMS circulaient, informant la population de la nouvelle tournure qu'allait prendre les événements. « Il y aura un nombre incalculable de grèves et de conflits entre le syndicat et les forces de l'ordre donc tous les collèges et lycées seront fermés jusqu'à nouvel ordre et les mineurs sont interdits de sortir sur

gouvernement pour ouvrir le dialogue, mais Paris ne semble pas se rendre compte de l'urgence de la situation. « Ils sont au courant de ce qui se passe ici » rappelle Anssuffoudine Port Saïd de l'intersyndicale.

« Cette demande de dialogue sociale ne paraît pas insurmontable. Le Préfet ne peut pas soutenir qu'il maîtrise la situation en envoyant des informations incomplètes à Paris. D'autant que l'adhésion de la population est de plus en plus marquée au vu de la multiplication des points de blocages. Jusqu'à ce jour, l'intersyndicale a su contenir les débordements, ce qui risque de ne plus être le cas si le gouvernement ne réagit pas ... En effet, le mouvement de grève et



les deux sens.

Les blindés de la gendarmerie étaient de sortie, en plus des camions des gendarmes mobiles. Tronçonneuse fermement dans les mains, les militaires découpent les branches et les blindés dégagent la route, sous les regards et les appareils photos des automobilistes et de leurs passagers.

Dans le ciel, l'hélicoptère surveille et des militaires prennent des photos. Et c'est aux alentours de 10 heures que la route a été totalement dégagée. Les militaires ont continué, leur parcours vers le centre en direction de Combani. Mais à peine, sont-ils passés, des syndicalistes ont fait en vitesse passer

route, sous le regard passif de quelques adultes.

A Coconi, le barrage est tenu par des enfants

Ce sont des enfants, certains d'une dizaine d'année, visages dissimulés sous des t-shirts, des bandanas, et des casquettes...qu tiennent les barrages ! Certains ont entre les mains des pierres et des morceaux de parpaings ainsi que des bouteilles. L'ambiance n'est pas tendue, mais elle n'est pas rassurante non plus.

Non loin de là, à côté du lycée de Tsararano, des automobilistes ont été rackettés durant le week-end. « Ils m'ont dit que je devais payer 5

toutes les communes. Faites passer » disait ce message. De nombreuses personnes mises au courant, ont pris leur précautions et ont dormi dimanche soir à Mamoudzou.

Les syndicalistes veulent un émissaire du gouvernement pour les négociations

Ce lundi soir, tous les barrages tenus par les grévistes doivent être levés mais ceux tenus par les enfants...nul ne le sait... Quant à ce mardi, les syndicalistes prévoient la même chose, le même blocage. Le dialogue semble être au point mort. Les syndicalistes veulent l'envoi d'un émissaire du

les actions seront maintenues aussi longtemps que le gouvernement persistera dans son silence assourdissant.

Les Mahorais sauront apprécier par tout moyen et à sa juste valeur, l'attention que ce gouvernement porte à ce jeune département » écrit l'intersyndicale dans un communiqué adressé à la presse.

Deuxième semaine de grève dans notre île et le blocage est total autant au niveau des routes que dans les négociations. Pendant combien de temps, peut-on encore tenir ainsi...d'autant que les supermarchés commencent à être bien vides...

Kalathoumi Abdil-Hadi

Grève

Le MEDEF demande la levée des barrages



“La grève doit arrêter pour le bien de l'économie mahoraise et des mahorais

Depuis le début des revendications sur la transposition du droit du travail 2015, la position du MEDEF Mayotte n'a pas varié d'une virgule depuis le courrier adressé au Préfet avant la CCT du 13 Octobre 2015 :

“Le MEDEF Mayotte, à l'initiative le mois dernier de l'installation de l' Action Logement à Mayotte, un progrès de plus pour les salariés de Mayotte, est depuis sa création, acteur du progrès social à Mayotte.

La transposition du code du travail à Mayotte va dans le sens de l'histoire mais dans le contexte actuel nos entreprises sont fragilisées par les séquelles de la grève de 2011 et la faiblesse de la commande publique. Aussi, nos entreprises ont besoin d'un accompagnement financier de l' Etat pour supporter ces nouvelles charges et obligations.

Aussi nous demandons que l' Etat accompagne cet effort financier des entreprises par une mesure simple et efficace allant aussi dans le sens du développement économique. Nous demandons qu'à compter du 1er Janvier 2016 et pour une durée de cinq années soit appliquée aux entreprises de Mayotte : l'exonération totale de charges sociales et impôts habituellement appliqués aux entreprises.

Un tel dispositif ne serait pas dirimant pour les finances publiques (moins de 100 M€ par an, dont 50 M€ pour l'IR+IS), et constituerait une vraie mesure de relance de l'économie mahoraise. Rien que l'exonération de l'IR et de l'IS impliquerait en effet une impulsion budgétaire positive de près de 3% du PIB mahorais (soit une proportion environ deux fois supérieure à celle occasionnée par le plan de relance national en 2008-2009).

Nous demandons également la création d'un fonds d'aide destiné à allouer des subventions aux entreprises qui forment leurs salariés, accueillent des stagiaires et apprentis ... pour suppléer aux

carences en la matière et favoriser l'accès des jeunes et demandeurs d'emploi à l'emploi.

Nous vous demandons donc Monsieur le Préfet de transmettre cette demande au gouvernement et Messieurs les Parlementaires (qui entendront cette demande) d'être porteurs d'une proposition de loi en ce sens. Enfin, et nous l'avons rappelé plusieurs fois ces dernières semaines, le MEDEF Mayotte est ouvert au dialogue social à condition que celui-ci ne se déroule plus sous la menace de la rue, sous la pression de manifestations aux quelles se greffent des délinquants extérieurs aux manifestants et étrangers à leurs revendications, troublant l'ordre public et menaçant la sécurité publique (celle des chefs d'entreprises, des salariés, de la population et même celle des forces de l'ordre). Nous demandons donc à l' Etat de garantir le maintien de l'ordre et la libre circulation des marchandises et des personnes même en cas de conflits sociaux au besoin par le recours à des renforts de Police et Gendarmerie. Si ce pré-requis n'est pas satisfait, le MEDEF Mayotte quittera la table des négociations à chaque fois que le département se trouvera dans cette situation de trouble en tel ou tel point de son territoire. «

En résumé le MEDEF demande que dans le même temps soit déployé le droit commun du droit du travail et que Mayotte soit établie zone franche totale pour une durée de 5 ans pour permettre à nos entreprises d'assumer leurs nouvelles obligations. Zone fran-

che qui sera aussi un facteur d'attractivité aussi bien pour les investisseurs, les médecins, les acteurs économiques prêts à développer Mayotte : investisseurs extérieurs, investisseurs locaux, jeunes créateurs d'entreprises natifs de notre île de plus en plus dynamiques.

Si nous comprenons les revendications et y sommes en grande partie favorables, nous n'acceptons pas en revanche que le moyen employé pour y parvenir soit des barrages routiers, dont certains sont tenus par des syndicalistes (le plus souvent du secteur public) mais d'autres de plus en plus par des délinquants étrangers au mouvement de grève. Le Medef a suffisamment de respect pour les syndicalistes pour faire la différence entre les deux : dans son propre communiqué de ce jour l'intersyndicale parle de possible débordements si rien ne se passe. Ces barrages portent à la liberté de circuler des marchandises et des personnes et dans les cas les plus graves à des médicaments et produits de santé mettant en danger la vie de nos concitoyens.

Le Medef demande donc la levée de tous les barrages :

- par les syndicalistes s'agissant de syndicalistes nous les savons responsables pour les cotoyer dans nos entreprises

- par les forces de l'ordre pour les barrages sauvages, d'autant que les événements de ce week end démontrent comment la violence se banalise sur cette toile de fonds.

Dans le même temps le MEDEF a pris acte que l'intersyndicale demande au Gouvernement la nomination d'un médiateur pour

négoier avec eux.

Le Medef est favorable cette demande de l'intersyndicale à la condition qu'à l'annonce de l'envoi de ce médiateur l'intersyndicale lève les barrages .

Le Medef Mayotte a doré et déjà via ses relais nationaux (MEDEF National, FEDOM) relayé cette position au Gouvernement car les décisions capitales pour l'avenir de Mayotte se prennent à Paris, nul ne l'ignore.

Enfin, le MEDEF Mayotte souligne que dans ses entreprises moins de 1% des salariés sont en grève : les absents sont bloqués dans les barrages empêchés de se rendre sur le lieu de travail Les salariés du privé sont attachés à leur outil de travail. La Grève n'est pas une grève interprofessionnelle comme on nous la présente mais une grève de la fonction publique prenant l'économie mahoraise, les salariés mahorais du secteur privé & la population mahoraise en otage.

Le MEDEF Mayotte tire le signal d'alarme sur les milliers d'emplois qui sont menacés par les entreprises qui subissent de lourdes pertes : il serait trop long de donner le détail des chiffres (que nous avons fourni à la Préfecture aujourd'hui) mais chaque jour nos entreprises cumulent plusieurs centaines de milliers d'euros de pertes de chiffres d'affaires; ont près de 3000 salariés empêchés de rejoindre leur poste de travail et pour les entreprises de production sont incapables de produire et ravitailler l'île aussi bien en produits frais, qu'en produits de construction. Qui fournira du travail à nos salariés si nous devons fermer nos entreprises ou licencier une part importante de nos salariés ? Le Conseil Départemental ? Les Mairies ? Les Administrations ? Nous demandons que tous les acteurs entendent raison et prennent leurs responsabilités en cette période grave où Mayotte peut basculer dans le chaos ou repartir dans le sens de son développement économique.”

Thierry Galarme
Président du MEDEF Mayotte
Vice-président de la FEDOM

Toujours plus d'efforts pour tendre vers la réussite

C'est devenu une tradition de présenter régulièrement le projet académique concocté par les équipes de direction d'encadrement et pédagogiques en tenant compte des retours de terrain tout en n'oubliant pas les directives nationales. Bref, un projet académique à Mayotte, c'est une feuille de route qui tient compte des spécificités et difficultés locales, des programmes et de l'éducation nationale permettant de tirer vers le haut le système éducatif local. Pas facile dans ce contexte très spécifique qu'est Mayotte et l'exercice tient de l'équilibriste sur son filin. La vice rectrice Nathalie Costantini a présenté hier matin le projet académique 2016-2019 en démarrant sa présentation par un long décryptage de la photo (malheureusement non créditée) qui illustre le document. Une photo réalisée le 9 décembre dernier « par un vrai amateur » prise lors de la journée commémorant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette image qui représente des jeunes filles au maquillage traditionnel d'apparat avec au premiers plan, la tête floue d'un jeune homme au visage peint en bleu blanc rouge, illustre de façon magistrale selon elle, « l'intégration dans la République Française ». Sous cette photo, l'article 111-1 du code de l'éducation : « Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser » Puis, la vice-rectrice dévoile dans sa présentation ce projet académique qui se décline en trois axes. Le premier : « Former autrement et oser innover pour faire de la relation humaine, la clé de la réussite de nos élèves » le second : « Passer de la gestion de flux à la construction d'un parcours » et le troisième : « Etre disposé à et être disponible pour apprendre »

Pour Nathalie Costantini, l'essentiel est d'arriver malgré les difficultés de la langue des effectifs en croissance constante avec notamment des primo arrivants ne parlant pas ou peu le français à construire des actions différentes entre les établissements scolaires tout en s'appuyant par exemple sur des



partenaires comme le département de formation, innovation et expérimentation (DEFIE). Le second axe est tout aussi ambitieux puisqu'il propose de « l'agir immédiat à la projection vers un futur ambitieux en offrant la possibilité à chacun de développer un parcours choisis librement, tout en favorisant l'insertion, professionnelle et sociale » Le projet préconise aussi de valoriser la persévérance, la prévention du décrochage et de l'absentéisme et de valoriser les pratiques et les dispositifs visant l'excellence. Enfin le troisième axe de ce projet (qui peut être téléchargé sur le site :

https://www.ac-mayotte.fr/images/docs/PA_plaquette_web.pdf) concerne la disponibilité pour apprendre et être disposé à ... Pour cela il faut construire un parcours citoyen en facilitant le

débat et la diversité tout en favorisant l'appropriation des valeurs de la République. Mais ce troisième axe suppose aussi la construction d'un environnement sanitaire et social digne et rassurant, tout en mobilisant les partenaires (Etat, collectivités départementales, communes associations etc...) pour garantir la qualité de l'accueil, la restauration, le tout dans le respect des rythmes scolaires. Voilà quelques exemples de ces trois axes qui ont été élaborés suite aux préconisations émises par Jean-Paul Delahaye qui a rédigé un rapport sur la « grande apuvreté et la réussite scolaire » Nathalie Costantini et ses équipes ont donc planché sur ce rapport pour élaborer ce projet académique qui a le mérite de pointer les difficultés qui existent dans le système éducatif à Mayotte. Avec la vice-rectrice, fini

le « tout va bien circulez y a rien à voir » trop souvent entendu comme un refrain dans la bouche de ses prédécesseurs qui visiblement ne voyaient pas où étaient les difficultés. Elle, les expose au grand jour, afin que tout le monde sache que le système éducatif Mayotte doit changer de braquet. Ce projet 2016-2019 en est l'illustration, mais la vice rectrice va plus loin car elle sait déjà que la rentrée sera chaude, avec 92600 élèves à la rentrée et près de 1500 contractuels en plus des effectifs statutaires. Mais pour elle pas question de baisser les bras. « Ce sera difficile mais il faut que ce projet éducatif porte ses fruits et pour cela je compte sur l'implication de tous. Les effectifs de l'éducation nationale mais aussi les parents et les partenaires qui vont de l'Etat, à la CAF en passant, la DAF, les communes, les associations et bien entendu les parents car il faut qu'ils s'impliquent et nous allons les aider aussi à s'impliquer en créant les « cordées de la réussite » avec des parents volontaires et solidaire qui porteront la bonne parole aux autres parents » a-t-elle expliqué avant d'évoquer également un autre sujet celui de la discipline et du respect de leur travail des professeurs eux-mêmes.

Attention aux départs

A la différence de certains de ses prédécesseurs Nathalie Costantini sera d'une vigilance extrême sur les absences des profs car elle n'hésite pas à retirer des jours sur les salaires de certains profs qui prennent des libertés avec le calendrier scolaire. « Je n'ai pas peur de déduire des jours sur les feuilles de paie et certains enseignant en ont fait l'expérience. Je serai particulièrement vigilante sur les départs prématurés pendant les congés d'été et je peux vous garantir que les fiches de paie s'en ressentiront ! Evoquant son expérience personnelle de trouver des profs dans son avion, revenant sur Mayotte alors que la rentrée avait déjà commencé depuis plusieurs jours.

(suite page 6)

(suite de la page 5)

A bon entendeur... Rappelons que les congés d'été démarrent le 7 juillet et pas avant...

Agacée parfois par la presse qui ne voit que les trains arrivant en retard, elle a souligné que tout n'était pas noir au sein de son vice-rectorat, puisque l'équipe de direc-

tion est au grand complet et que d'ici la rentrée de septembre, il existera non plus 9 mais 11 circonscriptions, avec là encore le personnel l'arme au pied, de manière à entrer dans le « moule » métropolitain qui dispose qu'il faut un inspecteur pour 4500 élèves. Signalons enfin que cette année sera mis en place à la rentrée, un Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Allophone Nouvellement Arrivés issus de familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV) présidé par un inspecteur. Cette structure qui intègre à la formation initiale et

continue de tous les enseignants et personnels de direction, emploiera un coordinateur qui occupera un plein temps. Cette formation dispensée par le CASNAV porte sur le français de scolarisation et la scolarisation des élèves allophones, autrement dit les migrants. Avec son projet académique Nathalie Costantini entend bien motiver ses troupes pour que les élèves puissent réussir leur scolarité malgré les difficultés et les handicaps. Avec son équipe elle y croit puisque d'ici la rentrée tous les outils seront au rendez-vous avec des établissements scolaires neufs,

des aménagements réalisés et des projets d'aménagement notamment en ce qui concerne la restauration scolaire qui devra trouver ensuite les prestataires capables de fournir au moins un repas chaud par jour.

Volonté, motivation, langage de vérité, la vice-rectrice entend bien réussir à marquer son séjour à Mayotte en redonnant une nouvelle impulsion qui permettra à cette jeunesse de ne pas rester sur le bord du chemin.

D.H.

Récompenses

Finale académique du concours CGénial

Pour la deuxième année consécutive, l'académie de Mayotte a participé au concours CGénial, qui récompense des projets scientifiques innovants imaginés et conçus par les élèves. Ce sont 3 projets portés par les collégiens de MGombani, de Labattoir et de Chiconi qui se sont affrontés le jeudi 7 avril lors de la finale académique du concours. A la clé pour le

présenté au jury un jeu sérieux visant à sensibiliser les joueurs à la collecte et au tri des déchets afin de préserver le lagon. Les élèves de sixième ont travaillé à partir d'une campagne réalisée par le Parc Naturel Marin, partenaire du concours et ont programmé les actions du jeu grâce au logiciel Scratch.

Le collège Bouéni M'titi de Labattoir à quant à lui réalisé un

Les heureux gagnants du collège de Labattoir partiront donc défendre leur projet lors de la finale nationale le 21 mai 2016. Les autres participants ne sont cependant pas repartis les mains vides,

chaque classe remportant un casque de réalité virtuelle, qui à n'en pas douter, aboutira à de nouveaux projets innovants, à présenter lors de la prochaine édition en 2017 !



groupe vainqueur, un départ en métropole pour représenter Mayotte lors de la grande finale nationale en mai prochain.

A l'origine de ce concours, la Fondation CGénial regroupe des entreprises en 2009. Son objectif est de promouvoir l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et lycées, par la sélection de projets d'équipes réunissant les élèves et leurs enseignants. Chaque groupe imagine un projet pluridisciplinaire faisant appel aux disciplines scientifiques (mais pas seulement), en choisissant librement son thème. Cette année, les trois collèges en lice ont choisi de mettre à l'honneur Mayotte et son environnement.

Le collège de MGombani a ainsi

jeu de plateau autour de la découverte de Mayotte. Réalisé en tissu pour être facilement transportable, il fait notamment appel à la réalité augmentée pour poser les questions et donner les réponses.

Le collège de Chiconi a opté pour une recherche scientifique sous la forme d'une enquête policière visant à élucider le meurtre d'une tortue sur la plage de Sohoa, souhaitant ainsi sensibiliser à la problématique du braconnage de cet animal protégé.

Après présentation des projets par les élèves, le jury académique s'est réuni pour une difficile délibération, aboutissant au palmarès suivant :

- 1er : collège de Labattoir
- 2nd : collège de MGombani
- 3ème : collège de Chiconi

Offre d'emploi

La Société AD.COM RECHERCHE

Comptable Unique Polyvalent

Au sein du siège social de notre entreprise, en étroite collaboration avec la direction générale, vous êtes responsable de la comptabilité couvrant l'activité de différentes structures juridiques et vous assurez :

- Comptabilité fournisseurs :

Saisie, contrôle des factures et lettrages des écritures comptables

- Comptabilité clients :

En étroite collaboration avec la responsable des ventes vous contrôlerez l'ensemble de la chaîne des ventes (facturations, lettrage des écritures comptables, la gestion du recouvrement et des relances).

- Comptabilité générale- Trésorerie :

Vous assurerez la comptabilité et le lettrage des écritures
La saisie et lettrage des relevés de banque
Les rapprochements bancaires
Préparation des règlements
Reporting et suivi de la trésorerie

En collaboration avec le cabinet comptable préparation des éléments nécessaires à l'établissement des bilans.

De formation supérieure en comptabilité, vous avez minimum 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires. Vous maîtrisez les outils informatiques (SAGE, word, excel ...).

CV par mail : ad.com-mayotte@outlook.fr

Après des contacts quotidiens depuis 10 jours du SE-UNSA Mayotte avec ses secrétaires nationaux sur le conflit qui paralyse l'é-



Manifs

Le secrétaire national du SE-UNSA alerte l'Elysée et Matignon

conomie maoraise et le bon fonctionnement des services publics, le secrétaire national du SE-UNSA, Christian Chevalier, est passé à la vitesse supérieure: il a alerté ce matin les cabinets du Président de la République et du 1er Ministre et a communiqué sur les réseaux sociaux:

"Mayotte: le conflit social oublié. Blocages, barrages, agressions, écoles fermées. La tension est palpable. @manuelvalls @najatvb #AgirVite"

D'autres interventions de la structure nationale de l'UNSA sont prévues pour que soit enfin désigné un émissaire pour débiter des négociations avec l'intersyndicale. Il faut sortir de cette impasse pour l'intérêt de tous! Et ce avant le 26 avril, date de la rencontre du 1er Ministre avec les élus de Mayotte! Paris doit donner un signe à Mayotte! Paris doit entendre Mayotte! Maintenant!

(Photo:DR)



5ème édition

association
ZANGOMA
Mayotte

Du 17 avril au 01 mai 2016
**HALL DU COLLEGE DE
DEMBENI**



**ARTS CONTEMPORAINS
A MAYOTTE**

*ANIMATIONS - EXPOSITIONS - CONCOURS SCOLAIRES

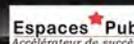
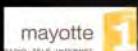
Renseignements:
02 69 63 64 65
0639 23 84 65

*Ateliers de peinture et de photographie pour les jeunes
Visite de l'atelier d'un artiste

*Jours et horaires d'ouvertures de l'exposition :

Les mercredis de 14h00 à 17h00
Les samedis et dimanches de 9h00 à 16h00

Avec le soutien du
Vice Rectorat de Mayotte



En Bref

**Dysfonctionnement
sur le réseau
Ankiba**

EDM informe sa clientèle que des difficultés sur le système Ankiba perturbent l'émission des codes de recharge chez les revendeurs. Toutes les équipes d'EDM sont mobilisées pour rétablir la situation.

EDM demande aux clients qui n'ont pas pu recharger leur compteur de contacter l'accueil dépannage au 0269 62 50 05.

Nous prions notre aimable clientèle de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

En bref

**L'inauguration de
l'espace multi
média reportée**

Suite aux mouvements sociaux qui perturbent l'île en ce moment, le Président du Conseil Départemental informe que l'inauguration de l'espace multimédia de la Bibliothèque départementale (BDP) qui devait avoir lieu demain mardi 12 avril à 10h, est reportée à une date ultérieure.

En bref

**Fermeture
exceptionnelle du
bureau de la
circulation**

La Préfecture de Mayotte informe que le bureau de la circulation sera exceptionnellement fermé le vendredi 15 avril 2016. Le service rouvrira au public lundi 18 avril 2016.

La Préfecture de Mayotte remercie tous les usagers de leur compréhension.

Armée

L'exercice «COMBA 2016» aura lieu à Mayotte

Les forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) organisent, comme chaque année, un exercice militaire majeur visant à entraîner les militaires français et leurs alliés dans la zone océan Indien. Les FAZSOI, comme l'ensemble des forces Françaises de métropole ou basées en outre-mer, s'entraînent régulièrement sur le thème de l'évacuation de ressortissants (RESEVAC). En 10 ans, c'est le sixième exercice de ce type.

Cet entraînement, portant le nom de « COMBA 2016 » et programmé depuis 2015, s'inscrit dans la préparation opérationnelle des FAZSOI et de leurs alliés dans la zone sud de l'océan Indien. Les derniers en date se sont déroulés en 2014 sur l'île de la Réunion et en 2015 à Madagascar.

Ces exercices interarmées et interalliés se déroulant sur l'ensemble du territoire national (Métropole et Outre-mer), essentiels dans la formation et l'entraînement de tout militaire, sont des gages de maîtrise et de qualité car ils visent à perfectionner les savoir-faire militaires à mettre en oeuvre dans le cadre d'opérations extérieures (OPEX).

La France est amenée régulièrement à conduire des opérations « RESEVAC » sur les théâtres d'opérations où elle est engagée (ex : Côte d'Ivoire 2003, Liban 2006, Libye 2014, Yémen 2015).

L'exercice « COMBA 2016 » mobilisera, du 17 au 22 avril 2016, environ 800 militaires en provenance de La Réunion, de Mayotte, de Madagascar et des Seychelles. Des moyens aériens, maritimes et terrestres seront déployés sur Mayotte, en majorité sur Grande Terre. Le scénario de l'exercice « COMBA 2016 » s'inspire de scénarii génériques habituellement utilisés par l'armée française. Il a cependant un caractère complètement fictif.



Des beachings seront aussi au programme avec un Batral



Un officier français avec un militaire seychellois (photos: Fazsoi)



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes de Petite Terre - Mayotte

Objet du marché :

L'objet du présent marché consiste en la réalisation d'un Diagnostic (mission exploratoire) de territoire circonscrit au quartier de la Vigie en Petite Terre (Mayotte) – quartier inscrit en périmètre prioritaire de la Politique de la ville - avec adaptation des outils utilisés tant à la conjoncture qu'aux populations rencontrées.

Un plan du périmètre concerné par ledit Diagnostic est joint en annexe du CCTP.

Ce travail exploratoire aura pour objectif de permettre à la collectivité de recueillir le maximum de données (inexistantes à ce jour) sur la situation du quartier, de dresser une image la plus précise possible du quartier et de ces populations du point de vue :

- socio-économique,
- démographique,
- urbain, (phase 1) et habitat puis d'en réaliser une synthèse (phase 2).

Les prestations à réaliser sont détaillées phase par phase dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint aux pièces de la présente consultation.

Le lieu d'exécution des prestations est le quartier de la Vigie

selon le zonage du CGET (quartier prioritaire).

La date prévisionnelle de début et délai des prestations :

La mission décrite ci-dessus devra démarrer au 1er mai 2016 pour un délai global de réalisation de 7 mois (art. 3.2 de l'AE). Le prestataire adaptera les moyens à mettre en oeuvre pour sa réalisation aux exigences de délais et de contenu précisé au marché.

Mode de passation :

Marché passé selon la procédure adaptée suivant les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics (CMP).

Critère de sélection des offres :

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

La valeur technique (adaptation aux exigences de moyens et de délai) – pondéré à 60 %

Le prix des prestations – pondéré à 40 %

Conditions d'obtention du dossier de consultation des entreprises :

Les dossiers sont à retirer sur demande faite par messagerie électronique aux adresses suivantes :
emilie.robert@dzaoudzi-labatoir.fr

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

Réalisation d'une mission exploratoire socio-économique, démographique et de l'habitat du quartier prioritaire de la Vigie

Service auprès duquel des renseignements d'ordre techniques ou administratifs peuvent être sollicités:

Les soumissionnaires peuvent contacter les services suivants pour toute demande d'informa-

tions :

D'ordre administratif

M. Abdoulhousen MAHADALI
Pôle Ressources et Moyens
abdoul.mahadali@mairie-pamandzi.fr

D'ordre technique

M. Adrien MICHON
Pôle Politique de la Ville
adrien@mairie-pamandzi.fr

Publicité :

Mise en publication au « journal de Mayotte » et au « Les Nouvelles de Mayotte ».

Remise des candidatures et offres :

Pour la remise des candidatures et offres, les candidats ont à choisir entre, d'une part, la transmission électronique via le profil d'acheteur du maître d'ouvrage et d'autre part, la transmission support papier (mode conseillé). Une offre qui serait remise à la fois sur support électronique et sur support papier serait déclarée irrecevable.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces listées à l'article 3.2 du règlement de la consultation.

Les candidatures non recevables en application des art. 43, 44 et 47 du CMP ne seront pas retenues.

Les plis qui seront déposés sous enveloppe unique comprendront 2 sous-dossier, 1 sous-dossier « Candidature » et 1 sous-dossier «

offre ». L'enveloppe unique portera la mention :

Offre pour le marché

« Réalisation d'une mission exploratoire socio-économique, démographique et de l'habitat du quartier prioritaire de la Vigie »

NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"

Adresse de transmission :

Communauté de Communes de Petite Terre
BP 55
97 615 PAMANDZI

Date limite de réception des candidatures et offres :

Lundi 25 avril 2016 à 12 heures 00

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Mayotte
Immeuble Les hauts du jardin du Collège YT-97 600 Mamoudzou
Tél. 02 69 61 18 56. Fax 02 69 61 18 62.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal administratif de Mamoudzou
Immeuble Les hauts du jardin du collège
YT-97 600 Mamoudzou
Tél. 02 69 61 18 56. Fax 02 69 61 18 62.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



Le journal **Les Nouvelles de Mayotte** est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires dans le département de Mayotte

Selon l'arrêté préfectoral N° 2016/ 198 du 06 janvier 2016, sur la base de la ligne de référence comportant 40 signes espaces inclus composés en corps 8 informatique au tarif de 5,77 euros pour l'année 2016.

Publiez vos appels d'offres et annonces légales dans
Les Nouvelles de Mayotte*
nouvdemay@wanadoo.fr

*Publication agréée par arrêté préfectoral

RUN DES TORTUES

5ème Edition



23 Avril 2016

Trail 16 et 28 km

Marche des Bouénis : 10 km
Course des Enfants
(inscription obligatoire)



Infos - Inscriptions sur www.cslgmaore.fr

